

"VOUS RENDRE DES COMPTES"

POINT D'ÉTAPE

**Retour sur le
début de mandat**

2017 - 2020

**Marie-Noëlle
BATTISTEL**

Votre députée



PORTRAIT



- Mariée, maman de trois garçons
- Cheffe d'une petite entreprise
- Ancienne responsable d'association dans le domaine de l'éducation populaire et du sport
- Conseillère municipale de la Salle-en-Beaumont
- Membre de la réserve citoyenne de la Gendarmerie
- Présidente de la Commission Locale de l'Eau du Drac et de la Romanche
- Députée de l'Isère depuis 2010

EN TANT QUE DÉPUTÉE

- Vice-Présidente de la commission des affaires économiques
- Vice-Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes
- Vice-Présidente du groupe de travail fin de vie
- Vice-Présidente du groupe d'études sur les énergies vertes

RÔLE DE LA DÉPUTÉE

Pour mener mon action, je peux compter sur le soutien de mon suppléant Guillaume Lissy et de mon équipe parlementaire à Paris et en circonscription.

À L'ASSEMBLÉE

- ✓ Voter les lois
- ✓ Amender les textes
- ✓ Voter le budget de l'Etat et de la sécurité sociale
- ✓ Contrôler l'action du Gouvernement

EN CIRCONSCRIPTION

- ✓ Être facilitatrice de projets
- Être à l'écoute des élus des habitants, des associations, des entreprises
- Relayer leurs problématiques dans les instances nationales

SOMMAIRE

Page 2 Portrait & Sommaire

Page 3 Edito

Page 4 Ma conception du travail de députée

Page 5 Mon activité en quelques chiffres

Page 6-7 Covid-19 : faire face à la crise

Page 8-11 Au parlement

Page 12-15 Sur le terrain

Page 16 Voeux 2021

RENDRE DES COMPTES

Depuis le début du mandat que vous m'avez confié, je tiens à vous informer régulièrement du travail accompli. Les réseaux sociaux, les lettres électroniques et autres informations connectées sont indispensables pour garder ce lien quotidien mais ne sauraient remplacer le document que je tenais à vous adresser.



Ce bilan répond à une exigence démocratique. Il a vocation à vous rendre des comptes et à vous expliquer, en toute transparence, les combats menés et les positions prises à l'Assemblée nationale comme en Isère.

Il traduira, je l'espère, mon action fondée sur l'idée que je me fais de la politique qui doit nécessairement allier convictions et tolérance ; proximité et simplicité. Son contenu pourra certainement être contesté ou critiqué. Il est en tout cas une invitation au débat et à l'échange indispensables à une démocratie vivante.

Dans un début de mandat marqué par la volonté de l'exécutif d'affaiblir le parlement, je reste convaincue de l'utilité de la représentation nationale dans la pluralité. Je crois à la construction collective plutôt qu'aux décisions d'un homme seul.

La période que nous traversons met tout autant en lumière la force des liens que nous tissons avec les autres et la fragilité d'un monde dont nous devons hâter le changement.

Les mois qui viennent seront marqués par une crise économique et sociale sans précédent. Il nous faudra nous mobiliser encore et davantage pour répondre aux urgences, accompagner les plus fragiles, combattre pour l'égalité, soutenir notre économie mais aussi engager la transition écologique et lutter contre le changement climatique.

Vous pouvez compter sur mon engagement pour contribuer à ce travail collectif à la place que vous m'avez confiée en restant combative et à l'écoute.

Bien sincèrement

Marie-Noëlle Battistel

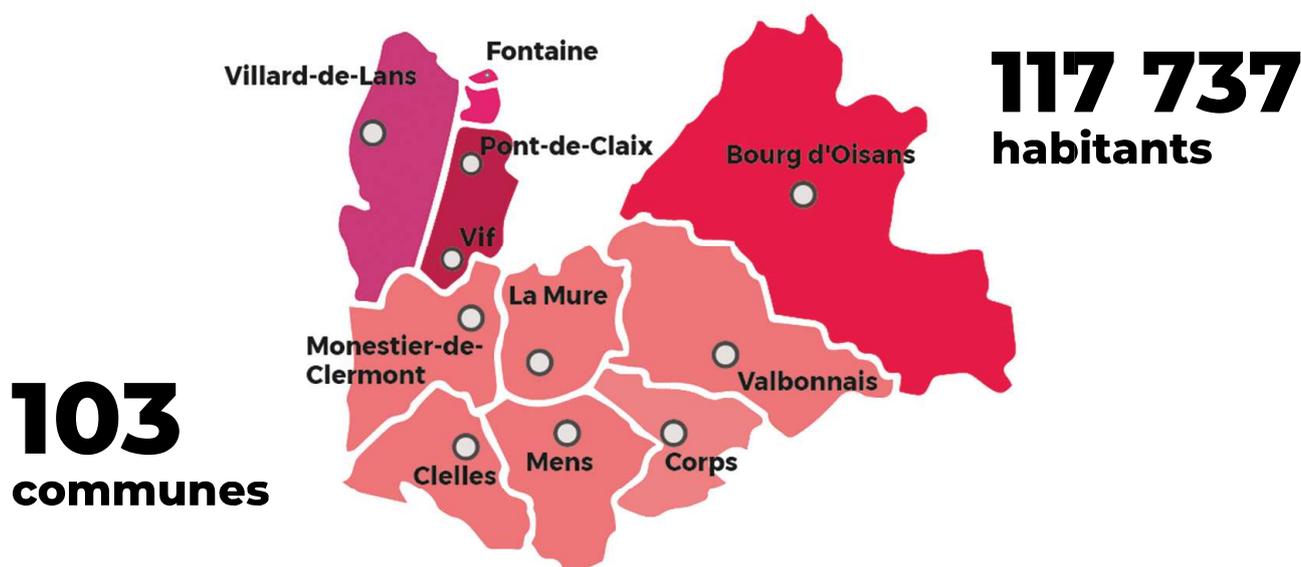
Ma conception du travail de députée



Elue de terrain, je garde un lien permanent entre le travail parlementaire du palais Bourbon et la réalité de ce que nous vivons en Isère.

Chaque semaine, je partage mon temps entre l'Assemblée nationale et le terrain : trois jours à Paris pour légiférer et quatre jours à la rencontre des citoyens, des élus, des associations et des entreprises de la circonscription.

LA 4^{ÈME} CIRCONSCRIPTION DE L'ISÈRE



Femme de gauche, membre du groupe socialiste, je porte à l'Assemblée nationale une parole engagée s'appuyant sur les valeurs d'une sensibilité qui lutte pour la solidarité, l'égalité, la laïcité et contre le changement climatique.

Refusant le sectarisme, je crois en la nécessité de travailler au-delà des sensibilités politiques pour trouver des compromis exigeants.

Elue d'opposition, **je rejette toutefois la politique spectacle**. Je crois à l'importance d'un travail parlementaire sérieux basé sur le fond des dossiers plutôt que sur les petites phrases et « les coups de com' ».

Refusant la règle du « tout ou rien » de ceux qui votent sans réserve ou au contraire rejettent sans nuance les lois qui leurs sont proposées, je suis porteuse de nombreux amendements et de propositions. Nous sommes malheureusement peu entendus par la majorité « En Marche ! ».

MON ACTIVITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

Percevoir le travail de parlementaire en statistiques est un peu réducteur mais cela peut illustrer un certain engagement.

966

interventions en hémicycle

72

Questions écrites

19

Questions orales

41

Propositions de lois cosignées

491

Interventions en commissions

10

Rapports parlementaires

11 103

Amendements cosignés

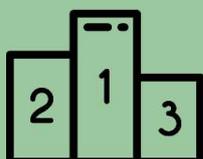
DONT

507

Amendements en 1^{ère} signataire

Les principaux sujets sur lesquels je me suis engagée :

- Energie et hydroélectricité
- Droits des femmes
- Environnement et transition écologique
- Montagne
- Agriculture
- Bioéthique



Le **Réseau Action Climat** m'a récemment placée **en tête des députés de l'Isère les plus actifs en matière de transition écologique.**

Covid-19 : Faire face à la crise



CRISE SANITAIRE : FAIRE PREUVE DE RESPONSABILITÉ, DE SOLIDARITÉ ET DE DÉTERMINATION

Notre pays traverse une crise sanitaire mondiale inédite. Les bouleversements sanitaires, économiques et sociaux sont considérables.

Dès le mois de mars, je me suis engagée à mon niveau pour faire remonter au Gouvernement les interrogations et difficultés rencontrées par les acteurs de terrain.

Sans jamais déroger à l'union nationale indispensable à la sortie de crise, je me suis également battue avec mon groupe à l'Assemblée, pour obtenir **une meilleure reconnaissance du personnel soignant, des aides aux différents acteurs économiques du territoire et un**

soutien massif aux plus fragiles. Malheureusement, peu de nos propositions ont été retenues.

Les contraintes très fortes liées aux mesures sanitaires pèsent sur le moral de chacun. **Je fais part de tout mon soutien** à ceux qui ont perdu des proches et ceux qui, comme moi, ont contracté ce virus.

Les erreurs, hésitations et revirements du Gouvernement ne doivent pas nous empêcher de faire preuve de responsabilité et de solidarité. **C'est collectivement que nous vaincrons ce virus**, en respectant les mesures sanitaires pour protéger les plus fragiles.



SOUTENIR NOS PERSONNELS DE SANTÉ

Malgré la crise de l'hôpital public, les personnels de santé ont su faire face avec courage à la première, puis à la deuxième vague. Dès mars, nous avons demandé une meilleure reconnaissance et des moyens pour sauver notre hôpital public. Nous avons notamment proposé :

- une prime exceptionnelle de 1000 € pour les personnels des Ehpad
- la revalorisation des métiers d'aides à domicile et dans les Ehpad
- un plan de soutien de 8 milliards d'euros à l'hôpital public



SOUTENIR LES SECTEURS ASSOCIATIFS ET CULTURELS

Grande oubliée de la première phase de cette crise, la culture a payé un très lourd tribut. Les associations, pourtant essentielles à la cohésion sociale dans notre pays, ont elles aussi beaucoup souffert. Nous avons donc immédiatement proposé :

- le renforcement des moyens de l'Agence nationale du sport
- la création d'un fond exceptionnel de solidarité pour les intermittents du spectacle
- le soutien financier des festivals, du spectacle vivant, des librairies, des artistes et des auteurs



SAUVER NOS TPE/PME, NOS COMMERCES, NOS RESTAURANTS ET NOS AGRICULTEURS

Les fermetures administratives ont des conséquences désastreuses sur l'activité économique. Il fallait agir vite pour éviter les faillites en série et leurs conséquences sur toute l'économie. Nous avons donc proposé :



RÉPONDRE À LA CRISE SOCIALE

Les mesures de confinement ont vu l'augmentation des violences familiales, du décrochage scolaire ou encore de la précarité. Nous avons alerté le Gouvernement sur ces sujets en proposant de déclarer l'état d'urgence sociale et des solutions concrètes :

- renforcement de la protection des femmes et enfants victimes de violences
- prise en compte des difficultés liées au délai légal d'accès à l'IVG
- aides à la poursuite de la scolarité pendant le confinement
- création d'un fond de soutien aux associations d'aide alimentaire
- rétablissement de l'ISF et suppression de la « Flat Tax » pour financer le plan d'aide

- une contribution exceptionnelle des assurances de 500 millions d'euros au bénéfice du fonds de solidarité des entreprises
- un fonds d'urgence agricole afin de maintenir le potentiel de production français et garantir une alimentation accessible à tous
- l'annulation en lieu et place du report des impôts et cotisations des entreprises fermées administrativement
- l'intégration d'une dimension environnementale dans la relance économique



ZOOM SUR... LES STATIONS DE MONTAGNE

Au moment où j'écris ces lignes, les acteurs du tourisme d'hiver sont inquiets et en colère.

Alors qu'une longue concertation avec le Premier Ministre avait permis de décider d'attendre mi-décembre avant de statuer sur l'ouverture ou non des stations aux vacances de Noël, le Président de la République a annoncé fin novembre la fermeture

des remontées mécaniques jusqu'à mi-janvier.

Nous demandions simplement d'attendre de connaître l'état de tension de nos hôpitaux et la situation sanitaire avant de prendre une décision. Une nouvelle fois le Président de la République aura tranché seul, au mépris du dialogue, pourtant bien engagé, avec les acteurs de la Montagne.



UN ESPRIT CONSTRUCTIF ET EXIGEANT

Comme je m'y étais engagée, j'ai abordé ce mandat de manière **exigeante et constructive**.

Je m'attache à combattre avec force les projets de loi qui ne s'inscrivent pas dans le cadre de mes valeurs sans

pour autant m'interdire de soutenir ceux qui proposent des avancées.

Malheureusement, l'approche souvent sectaire de la majorité laisse peu de place au débat.



ENERGIE : MON COMBAT POUR L'HYDROÉLECTRICITÉ

A l'Assemblée, je me suis notamment engagée sur les questions d'énergie et en particulier sur l'hydroélectricité, énergie renouvelable au cœur de l'identité de nos vallées.

Chaque année, je suis rapporteure de la mission d'évaluation relative à l'énergie du Projet de loi de Finances, ce qui me permet de faire des propositions pour une politique volontariste en faveur de la transition énergétique.

C'est aussi l'occasion de rappeler que l'énergie est un bien essentiel et un secteur hautement stratégique qui ne devrait pas être soumis à la dérégulation du marché.

Le projet HERCULE, qui vise à la réorganisation des différents secteurs d'EDF, est aussi au cœur de mes attentions. Je suis convaincue que la puissance publique doit garder son destin en main dans le secteur de l'énergie.

Mon combat contre la mise en concurrence des centrales hydroélectriques s'inscrit pleinement dans cette



démarche. Les enjeux de l'hydroélectricité dépassent la seule production d'énergie. Ils concernent à la fois notre indépendance, notre sécurité et les usages de l'eau dans toute leur diversité.

J'ai eu l'occasion de défendre ces positions tant à l'Assemblée nationale qu'auprès du Gouvernement, des commissaires européens à Bruxelles et des citoyens de nos territoires lors de nombreuses réunions publiques.

J'ai notamment témoigné dans deux documentaires, l'un de France 3 et l'autre nommé « Barrages, l'eau sous haute-tension - Quand tout sera privé, on sera privé de tout », qui retrace ce combat et que je présente régulièrement sur le territoire.



FAIRE PROGRESSER LES DROITS DES FEMMES

Vice-présidente de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, je suis particulièrement investie sur les sujets d'égalité et de lutte contre les discriminations.

AMÉLIORER L'ACCÈS RÉEL À L'IVG

Le 8 octobre dernier, la proposition de loi visant à « renforcer le droit à l'avortement » a été adoptée en première lecture à l'Assemblée. De nombreuses mesures de ce texte étaient des propositions du rapport sur les conditions d'accès à l'IVG que j'ai mené avec ma collègue Cécile Muschotti. 45 ans après le vote de la loi Veil, d'importantes avancées ont été obtenues pour que ce droit soit enfin effectif :

- allongement des délais de l'IVG de 12 à 14 semaines
- suppression de la double clause de conscience
- extension de la compétence des sages-femmes en matière d'IVG



AMÉLIORER LA VIE DES FEMMES SÉNIORES

J'ai co-présidé une mission sur la situation des femmes âgées en France. Trop souvent oubliées, voire invisibles de la société, elles sont confrontées à des problèmes spécifiques pour lesquels nous avons formulé 24 recommandations, autour des enjeux d'emploi, de retraite, de santé, et d'intégration, afin d'améliorer leur quotidien.

ZOOM SUR... LA PMA POUR TOUTES

Le **Projet de loi bioéthique** a permis d'obtenir plusieurs satisfactions notables.

Je me suis particulièrement investie sur la question de l'ouverture de la Procréation Médicalement Assistée (PMA) pour toutes. Nous avons obtenu son extension aux couples de femmes et aux femmes célibataires ainsi que sa prise en charge par la sécurité sociale, identique pour toutes.

Un amendement de mon groupe a également permis de reconnaître la situation de détresse psychosociale comme un « péril grave pour la santé de la femme », dans l'accès à l'Interruption Médicale de Grossesse.

Je me félicite de l'adoption du texte, malgré des regrets frustrants sur l'ouverture de nouveaux droits.



ENVIRONNEMENT : LA COMMUNICATION NE SUFFIT PAS

La question environnementale est à juste titre au cœur des préoccupations des Français. Malgré des effets d'annonces et la communication du Président de la République sur la scène internationale, force est de constater que très peu d'avancées ont été obtenues depuis le début de ce mandat pour freiner le dérèglement climatique.



GLYPHOSATE ET NEONICOTINOÏDES : ENGAGEMENTS ET RENONCEMENTS

Les néonicotinoïdes, ces pesticides tueurs d'abeilles, ont été interdits en 2018 après un âpre combat dans l'hémicycle. L'exécutif a cependant décidé de les autoriser à nouveau à l'automne 2020. Consternant !

Concernant le glyphosate, cet herbicide reconnu comme cancérigène, le Président de la République a pris l'engagement en novembre 2017 de l'interdire dans un délai de trois ans. Le temps de trouver des solutions alternatives pour les agriculteurs. Trois ans ont passé et l'interdiction du glyphosate n'est aujourd'hui plus du tout à l'ordre du jour du Gouvernement. Le fonds d'indemnisation des victimes de pesticides a été enfin créé, après un âpre combat.

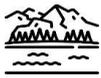
Ces deux dossiers illustrent la politique menée par la majorité depuis le début de ce mandat en matière d'environnement. Des annonces fracassantes, des engagements, et des renoncements systématiques.

CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT : UN BEAU TRAVAIL CITOYEN QUI MÉRITE D'ÊTRE REPRIS

En réponse à la crise des gilets jaunes, 150 citoyens tirés au sort ont été réunis pour travailler à des propositions concrètes pour sauver le climat. J'ai souhaité être membre du comité de suivi de la Convention citoyenne pour le Climat pour les accompagner.

Le travail particulièrement sérieux, constructif et concret réalisé par cette Convention citoyenne pour le climat a été unanimement salué et le chef de l'Etat s'est engagé à reprendre la quasi-totalité de leurs propositions, soit 146, sans en changer une virgule.

Depuis, l'exécutif a déjà reculé sur de très nombreux points. Début décembre, les garants de la Convention ont lancé un appel au Président de la République, pour qu'il tienne sa parole. J'espère qu'ils seront entendus.



CRISE DES GILETS JAUNES : ENTENDRE LES TERRITOIRES

En octobre 2018 naissait le mouvement des gilets jaunes, en réaction à l'augmentation des prix des carburants.

Ce mouvement volontairement non structuré et refusant d'être classé politiquement, a notamment exprimé le sentiment de déclassement d'une partie de la population et la rupture entre les territoires ruraux et périphériques et les centres urbains et les réalités différentes que vivent les habitants de ces territoires.

Ma circonscription, qui mêle montagne et agglomérations, villages et villes, illustre la nécessité de prendre en compte les spécificités de chacun des territoires et de penser l'action publique pour tous.



ASILE ET IMMIGRATION : UN TEXTE QUI ENCOURAGE LES PEURS AU LIEU D'Y RÉSISTER

Au premier semestre 2018, le Gouvernement a fait voter le Projet de loi Asile et Immigration. Il est toujours difficile de trouver un équilibre entre l'accueil et la fermeté.

Le Gouvernement a proposé un texte que je juge indigne et dangereux et qui durcit considérablement la politique migratoire.

Il prive les personnes de leurs droits et dégrade leurs conditions d'accueil.

Après des dizaines d'heures de débat dans l'hémicycle, le texte a été voté malgré des dissensions au sein même de la majorité.



REFERENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE : NON À LA PRIVATISATION D'AÉROPORTS DE PARIS

En 2019, le Gouvernement projetait de privatiser notamment Aéroports de Paris. Le groupe socialiste a initié un Referendum d'Initiative partagée pour stopper cette privatisation déraisonnable et dangereuse. Tous les groupes d'opposition nous ont suivis.

Aéroports de Paris (ADP) est un acteur économique majeur en France qui connaît une croissance florissante avec ses 600 000 emplois directs et indirects. L'entreprise rapporte chaque année plus de 180 millions d'euros de dividendes à l'Etat. C'est la première frontière de France. ADP n'est donc pas une entreprise comme une autre.

Pour qu'il y ait referendum, la



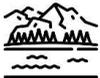
proposition de loi devait recueillir 4.7 millions de signatures, objectif très élevé.

Au final, ce sont près de 1,1 millions de signatures qui ont été obtenues au 12 mars 2020. Ce soutien massif, insuffisant pour obtenir un referendum, a cependant amené le Gouvernement à reculer sur la privatisation. C'est une victoire.

Sur le terrain



Elue de la nation, une députée est aussi une élue de terrain. Une grande partie de mes missions consiste à être au plus près des acteurs locaux pour les accompagner et les soutenir dans leur volonté de renforcer les services publics, l'attractivité économique et la qualité de vie.



FAIRE RECONNAÎTRE LES SPÉCIFICITÉS DE LA MONTAGNE

La défense des spécificités des territoires de montagne est au cœur de mon action de Parlementaire.

Les statuts de l'Association Nationale des Elus de Montagne (ANEM), m'ont amené à céder la Présidence en 2018 mais je reste très active

à l'Assemblée nationale pour adapter la loi aux spécificités montagnardes.

Je continue de m'investir pour maintenir notamment l'accès aux services publics, dont le recul est continu dans nos territoires ruraux de montagne.



PRÉDATEUR ET PASTORALISME : UNE COHABITATION DIFFICILE

La présence du loup dans nos territoires a des conséquences très importantes sur le pastoralisme. Il convient de trouver un juste équilibre pour préserver l'activité pastorale essentielle pour l'entretien de nos montagnes et l'attractivité de nos territoires et la présence du loup.

Je rencontre très régulièrement des bergers et des éleveurs qui me font part des attaques et des pertes en-



registrées. Elles sont chaque année plus importantes. J'ai alerté le Gouvernement et le Préfet référent à de nombreuses reprises à ce sujet. Je continue de porter une voix d'équilibre sur cette question très sensible.

ZOOM SUR... S'ENGAGER POUR L'AGRICULTURE

Dans une démarche constructive, je me suis impliquée dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation et de l'agriculture, lancés en 2017.

J'ai organisé plusieurs temps de travail sur le terrain avec l'ensemble de la chaîne de l'alimentation, des agriculteurs aux consommateurs en

passant par les grossistes et distributeurs.

Là encore, la loi EGALIM, sortie de ces discussions, est particulièrement décevante. Elle n'a pas su tenir compte des réalités de terrain et des spécificités des territoires pour permettre aux agriculteurs de vivre de leur travail.



INAUGURATION DE LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE GAVET



Après plus de 10 ans de travaux, j'ai eu l'honneur cet automne d'inaugurer la centrale hydroélectrique de Gavet, dont je soutiens le processus de création depuis ses débuts.

Cette centrale s'inscrit à la fois dans la lignée de la production hydro-électrique qui a fait l'Histoire de nos vallées et dans une incroyable modernité. En plus d'être un outil majeur de la transition énergétique, elle marquera pour des décennies l'identité de la Romanche.

Elle illustre la possibilité d'augmenter nos capacités de production d'énergie verte en respectant toujours plus l'environnement et la biodiversité.



RÉPONDRE AUX ENJEUX DES DÉPLACEMENTS

La problématique des déplacements est au coeur de la vie des habitants de notre circonscription. Pour répondre à cet enjeu majeur, je soutiens des solutions concrètes portées par le terrain :

- **L'Eau-d'Olles Express**, téléporté reliant le village d'Allemont à la station d'Oz-en-Oisans, qui permettra de réduire considérablement le trafic automobile.
- Le combat pour **le maintien de la ligne ferroviaire Grenoble-Veynes-Gap**, mené depuis de nombreuses années, a connu une avancée significative avec l'engagement de l'Etat et des collectivités concernées de débloquent les fonds permettant la nécessaire rénovation de la ligne.
- **Le nouvel aménagement de la Route Nationale 85** au niveau de Saint-Théoffrey, permettant de sécuriser la circulation dans cette zone.
- **Les travaux sur l'échangeur du Rondeau et l'A480**, prévus jusqu'en 2022, devraient fluidifier le contournement de notre Métropole.
- **Le Petit Train de la Mure**, ligne touristique fermée depuis 2010, doit rouvrir dans les mois qui viennent après d'importants travaux de réhabilitation.

Sur le terrain



FIN DE VIE : UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR ÉCHANGER

J'ai choisi d'organiser une réunion publique à la fin de l'année 2018 au sujet de la question de la fin de vie qui touche à l'intimité et aux croyances de chacun et mérite un débat apaisé.

Là encore, le groupe d'études fin de vie, dont je suis vice-présidente, espérait une avancée lors de la loi bioéthique. Une nouvelle fois, la frilosité de l'exécutif ne nous a toujours pas permis de porter ce thème majeur, qui touche de plus en plus de Français.

J'espère que nous obtiendrons des avancées avant la fin du mandat.



TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Le Trièves a décidé de s'inscrire dans la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue durée (TZCLD), qui vise à répondre à la problématique du chômage de longue durée à l'échelle des territoires.

Cette expérimentation initiée au précédent mandat, dont nous avons voté la prolongation à l'Assemblée nationale fin novembre, vise à créer des emplois dans des secteurs où les besoins sont non satisfaits à l'échelle d'un territoire et de les confier à des personnes éloignées de l'emploi.

C'est jusqu'à présent une grande réussite et je soutiens le Trièves dans sa volonté d'intégrer le dispositif.



AUPRÈS DES ÉLUS LOCAUX

Je m'engage pleinement aux côtés des élus de ma circonscription, quelle que soit leur sensibilité politique, pour soutenir leurs initiatives, appuyer leurs démarches et faire remonter leurs interrogations et leurs propositions.

Chaque année, nous nous retrouvons à mon invitation à l'Assemblée nationale, dans le cadre du Congrès des Maires.





TRANSMETTRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

Je m'attache également à transmettre aux jeunes générations le goût de l'engagement citoyen. Je me rends régulièrement dans des écoles, collèges et lycées pour parler du rôle de députée et organise des visites de l'Assemblée nationale avec des classes.



ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS

La vie associative est au coeur de la dynamique de nos territoires. Si la suppression de la réserve parlementaire en 2017 m'a malheureusement enlevé la possibilité de soutenir financièrement la vie associative, j'accompagne les associations de mémoire, culturelles, sportives et sociales, pour qu'elles continuent de faire vivre le lien. Je m'attache notamment à me joindre à leurs événements. La crise sanitaire a montré l'importance des associations et de leurs bénévoles pour la vie de nos territoires.

Associations de mémoire



Associations culturelles



Associations sportives



Associations sociales et secours à la personne





2021

“Tous mes vœux les plus chaleureux pour vous et tous ceux que vous aimez pour 2021. Je souhaite que cette année nouvelle vous apporte personnellement santé, bonheur et réussite dans vos projets et qu’elle nous permette, après 2020, d’écrire collectivement un nouveau chapitre qui lie solidarité, protection de l’environnement et défense de notre tissu local.”

*Plus que jamais, je vous souhaite une année
ancrée sur les valeurs et tournée vers l’avenir.
Marie-Noëlle Battistel.*

Pour me contacter :

04 76 70 15 15
mnoelle.battistel@orange.fr
marienoelle-battistel.fr
facebook.com/marienoelle.battistel

Permanence parlementaire :

9 rue de la Poste 38170 Seyssinet-Pariset

**Marie-Noëlle
BATTISTEL**
Votre députée